

Programmes des formations/ supports pédagogiques :

- Notre site internet vous propose quatre "formations cadres" que vous pouvez adapter et décliner selon vos besoins, votre métier et vos objectifs.
- Support pédagogique PowerPoint, fourniture de documents papiers et électroniques (clés USB), le cas échéant, l'ensemble des réglementations en vigueur.

Calendrier/ localisation des formations :

- Les formations intra ou inter entreprise sont en règle générale effectuées sur demande. Nous mettons cependant en ligne plusieurs fois par an des dates fixes (voir page formation, Viadeo et autres..).
- Nos formations peuvent se tenir n'importe où en métropole ou, le cas échéant, dans les DOM ROM.

Objectif des formations :

Nos formations ont plusieurs objectifs en adéquation avec les publics visés.
Pour ce qui est des entreprises privées et des consultants les accompagnant, les stagiaires seront en mesure de juger du potentiel subvention d'un investissement et d'effectuer les démarches nécessaires.
Pour ce qui est des personnes publiques, nos formations permettront aux stagiaires de mieux appréhender la problématique des subventions publiques aux entreprises (au sens large) en leur faisant acquérir une nouvelle expertise complétant ou renforçant leurs domaines d'intervention traditionnels.

Niveau et nombre des stagiaires :

- Notre formation cadre n° 4 dédiée aux entreprises et consultants est accessible à tout public.
- Les formations cadres n° 1,2 et 3 requièrent des connaissances juridiques, économiques et administratives de base.
- Le nombre de stagiaires par formation inter entreprise est en principe limité à 6 stagiaires. Pour les formations intra entreprises, le nombre de stagiaires peut être plus élevé

Stagiaires supplémentaires non programmés :

- Les stagiaires supplémentaires non mentionnés dans la convention initiale qui viendraient à se présenter lors de la formation intra ou inter entreprise ne seront pas acceptés sauf : 1/ Règlement immédiat de leur formation ou 2/ En intra remplacement d'un stagiaire par un autre.

Niveau du formateur :

Les formations sont assurées par le Directeur du Cabinet Aides d'État Conseil. Consultant auprès des entreprises et des collectivités depuis 15 ans, Docteur en droit public, enseignant en faculté de droit, spécialiste des aides aux entreprises et du droit des aides d'Etat.

Prestataire de formation :

Notre activité de prestataire de formation professionnelle est : "enregistrée sous le numéro 22 02 01173 02. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État".

Coût des formations :

Le coût de nos formations est négociable. Il est fonction du nombre de stagiaires et ce en intra comme en inter entreprise :

- Le coût par stagiaire est au maximum de 900€ HT pour 1 stagiaire sur 1 journée (comprenant le coût de la réservation d'une salle sur tout le nord de la France et Paris)
- Ce coût sera au minimum de 200€ HT/ J (plus de 8 stagiaires)

Modalités de règlement :

Nos formations peuvent faire l'objet d'une prise en charge par un OPCA. Lorsque la prise en charge de l'OPCA n'est pas acquise avant la date de formation, nous exigeons le versement d'une avance de 40% qui sera déduite du règlement final.

Annulation de formation :

Tout devis de formation approuvé et signé engage des frais pour le prestataire de formation (préparation du programme, réservation hébergement, salle, transports...). En cas d'annulation de la formation par les stagiaires, leurs entreprises ou les personnes habilitées à les représenter, le prestataire conservera l'avance exigée hors prise en charge d'un OPCA.

Contact :

Pour tous les types de formations, merci d'utiliser les coordonnées en page contact de notre site.

Le stagiaire ou son représentant

Le prestataire de formation

Signature + tampon + date

Précédée de la mention "lu et approuvé"